

Le très hon. M. BENNETT: Non.

M. McMILLAN (Huron): Je n'ai pas le privilège de faire allusion aux paroles du ministre de l'Agriculture, et je vois que le premier ministre est aussi impatient que tout autre de profiter d'une échappatoire s'il le peut, mais, si le ministre de l'Agriculture n'a pas nommé la commission, d'après ses propres paroles sur le parquet de cette Chambre, il a certainement fait les recommandations. Le Gouvernement sait que des billets à ordre sont exigés de ces cultivateurs qui ont perdu leurs récoltes durant trois années consécutives à cause de la sécheresse. C'est un sujet trop sérieux pour le traiter à la légère. Il n'est pas un seul de mes commettants qui ne trouve cette conduite extraordinaire. Le ministère fédéral ne peut se laver les mains d'une responsabilité qui est la sienne, car l'argent provient des coffres de l'Etat et, au dire même du premier ministre, des billets à ordre sont demandés pour ces secours.

Des MEMBRES: Adopté!

M. McMILLAN (Huron): Nullement. Le premier ministre a dit à la Chambre, hier, que cet argent a été avancé à la province de la Saskatchewan. Nous devrions donc savoir si l'argent va revenir au trésor fédéral, ou si, lorsque ces billets auront été payés, les fonds resteront entre les mains du gouvernement de la Saskatchewan? Est-ce un pur don de l'échiquier fédéral à la Saskatchewan; ce qu'on va donner à ces gens-là ne le sera-t-il pas à titre gracieux? On nous a dit que nous devons tâcher de secourir ceux qui sont dans le besoin. S'il est quelque chose que tous les membres de la Chambre des communes sans exception devraient de préférence avoir à cœur, ce devrait être de voir à remettre sur pied ces malheureux éprouvés qui n'ont rien récolté depuis trois ans.

L'hon. M. MANION: Pourquoi ne pas cesser cette discussion et leur donner l'occasion de toucher du secours.

M. PORTEOUS: Cessez et donnez-leur une chance.

M. McMILLAN (Huron): Mon bon ami de Grey-Nord me surprend, lui qui l'autre jour me disait, quand nous étions à parler de cela, qu'il n'avait pas idée que l'on procédait ainsi. Cette explosion d'esprit de parti me surprend de sa part, quand nous sommes à discuter la question à la Chambre.

M. PORTEOUS: Qui paiera ces billets si les gens de la Saskatchewan ne payent pas?

M. McMILLAN: (Huron): Qui les paiera? Parlant comme membres de l'opposition, nous disons que nous devrions leur donner cela en

cadeau, comme les gens d'Ontario et de Québec ont fait quand ils ont envoyé wagonnées après wagonnées de produits. Nous n'avons rien demandé en retour; nous avons donné tout simplement. Je le répète, il est fort étrange de voir un ministre refuser de nous dire ce que le Gouvernement entend faire à ce sujet, alors que l'on sait comment la population des provinces d'Ontario et de Québec a agi à l'égard des provinces de l'Ouest.

M. GOTT: L'honorable député me permettra-t-il de lui poser une question?

Des MEMBRES: Adopté!

M. McMILLAN (Huron): Pas du tout. C'est le temps pour les ministres de parler. Ils soit cois depuis une demi-heure ou à peu près. La responsabilité ministérielle intervient ici; tout ministre est comptable pour l'action de ses collègues, et le cabinet est comptable pour l'action de chacun de ses membres.

M. GOTT: Si l'honorable député ne veut pas que je lui pose de question, je prie l'Orateur de remarquer qu'il est onze heures.

Le très hon. M. BENNETT: J'ai l'honneur de donner avis qu'à la prochaine séance du comité plénier, je proposerai que l'étude du titre et des articles 1, 2 et 3 du projet de loi intitulé: Loi portant prolongation de la loi du soulagement du chômage et de l'agriculture, 1932, soit le premier ordre du jour du comité et ne soit plus ajournée.

Je dois dire qu'hier j'avais quelque raison de croire qu'une déclaration portant sur la séance de ce soir se réaliserait, sans quoi nous aurions agi différemment. Je regrette beaucoup qu'elle ne se soit pas réalisée.

Le très hon. MACKENZIE KING: A quelle déclaration le premier ministre fait-il allusion?

Le très hon. M. BENNETT: Une déclaration que m'a faite l'ex-ministre de la Justice.

L'hon. M. LAPOINTE: Jamais. J'ai dit: si l'on peut disposer de ce bill en comité, ce soir, procéderons-nous à la troisième lecture demain? Le premier ministre a dit oui. J'ai ajouté que j'essaierais de voir à ce qu'il sorte du comité, je ne m'y suis pas engagé.

Le très hon. M. BENNETT: Nous croyions tous à un engagement, c'est tout.

L'hon. M. MOTHERWELL: Si le premier ministre s'était ouvert à la Chambre, nous en aurions fini.

(Il est fait rapport sur l'état du projet de loi.)

(La séance est levée à onze heures, conformément au règlement.)